



COMMUNIQUE DE PRESSE

Saint-Denis, le 26 janvier 2021

DENGUE : maintenons les mesures de protection

Du 18 au 24 janvier 2021, 28 cas de dengue ont été signalés à l'ARS. Par ailleurs, depuis le 1^{er} janvier, une augmentation du nombre de passages aux urgences (9 passages) et d'hospitalisations (7 hospitalisations) est observée. Avec les conditions météorologiques actuelles (chaleur et pluies), la poursuite de la circulation de la dengue et sa dispersion géographique laissent craindre une reprise de l'épidémie dans les semaines à venir.

Aussi, la préfecture et l'ARS La Réunion rappellent à la population l'importance de lutter contre la dengue en appliquant les mesures de prévention : se protéger et protéger son entourage des piqûres de moustiques, éliminer tout ce qui peut contenir de l'eau autour de son domicile, et consulter un médecin en cas de symptômes.

Situation de la dengue à La Réunion au 25 janvier 2021

(données Cellule Santé Publique France en région, ARS)

Du 18 au 24 janvier 2021, des cas isolés ont été localisés dans 8 communes :

- **Saint Joseph**
- **Saint Louis**
- **Le Port**
- **Petite Ile**
- **La Possession**
- **Saint-André**
- **Tampon**
- **Saint-Pierre**

De plus, des regroupements de cas (foyers de dengue) ont été identifiés :

- **au Port** (Say)
- **à Saint-Joseph** (Les Jacques, La Cayenne)

Afin de contenir la propagation du virus de la dengue, les équipes de lutte anti-vectorielle de l'ARS maintiennent les interventions de démoustication.

Recommandations pour lutter contre la dengue

En complément des techniques de lutte anti-vectorielle, chacun doit appliquer les mesures de prévention pour éviter de contracter la maladie et de la transmettre à son entourage :

- **Se protéger et protéger son entourage contre les piqûres de moustiques** : répulsifs, moustiquaires, vêtements longs, diffuseurs
- **Éliminer les gîtes larvaires** : vider tout ce qui peut contenir de l'eau tout autour de son domicile
- **Consulter un médecin en cas de symptômes** (fièvre, maux de tête, douleurs musculaires/articulaires, nausées, vomissements, fatigue...). Votre médecin vous prescrira la réalisation d'un prélèvement à effectuer en laboratoire d'analyses médicales pour confirmation du diagnostic de la dengue.

Cette confirmation biologique est indispensable pour orienter les interventions des équipes de lutte anti-vectorielle et contribue à limiter la diffusion du virus de la dengue sur le territoire.

Retrouvez toute l'actualité sur la dengue à La Réunion sur le Facebook **Ensemble contre les moustiques** : <https://www.facebook.com/Ensemblecontrelesmoustiques>

**Avec le retour de l'été,
Agissons dès maintenant
contre la dengue.**



**ÉPIDÉMIE
DE DENGUE
EN COURS**

**CONCOURS
ARTISTIQUE
1^{er} PRIX**
Catégorie
« amateurs »

GESTE N°1

Je me protège
des piqûres de
moustique

GESTE N°2

J'élimine tout ce
qui peut contenir de
l'eau stagnante

GESTE N°3

Je consulte un
médecin en cas
de symptômes

**Avec le retour de l'été,
Agissons dès maintenant
contre la dengue.**



**ÉPIDÉMIE
DE DENGUE
EN COURS**

**CONCOURS
ARTISTIQUE
1^{er} PRIX**
Catégorie
« professionnels »

GESTE N°1

Je me protège
des piqûres de
moustique

GESTE N°2

J'élimine tout ce
qui peut contenir de
l'eau stagnante

GESTE N°3

Je consulte un
médecin en cas
de symptômes